

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DE VÉHICULE

## 1. Coordonnées de l'entreprise :

- Raison sociale : 2nd Drive, SASU
- Site Web : [www.2ndDrive.fr](http://www.2ndDrive.fr)
- Siren : 940 631 757
- Adresse : 2 square François Couperin
- Assurance : Dif Assurance (tiers)
- Caution : 2000 € sauf assurance complémentaire

## 2. Objet :

- Location de véhicules entre 2nd Drive (Loceur) et Locataire.

## 3. Conditions de location :

- Âge minimum : 21 ans (25 selon véhicule)
- Permis valide (2 ans minimum)
- Pièce identité et moyen paiement requis
- Respect strict du Code de la route
- Vérification solvabilité du locataire possible

## 4. Prise en charge & restitution :

- Véhicule rendu ponctuellement, propre, plein carburant
- État des lieux obligatoire avant et après
- Retard : facturé 20 €/heure
- Restitution caution sous 30 jours maximum
- Frais immobilisation véhicule si indisponibilité due à sinistre imputable au locataire

## 5. Utilisation du véhicule :

Réservée exclusivement au locataire (sauf accord écrit préalable)  
 Interdit : alcool, stupéfiants, transport rémunéré, sous-location, compétitions, matières dangereuses  
 Toute modification véhicule strictement interdite  
 Interdiction stricte de sortie du territoire national sauf accord écrit

## 6. Assurance & responsabilité :

- Assurance tiers (dommages causés aux tiers uniquement)
- Franchise à charge locataire si accident responsable ou sans tiers identifié
- Accident fautif : frais réparation + caution à charge intégrale du locataire
- Vol, perte clés, bris glace, incendie non couverts, charge locataire
- Locataire responsable des dommages indirects et frais d'immobilisation

## 7. Kilométrage & dépassement :

Kilométrage inclus fixé dans le contrat  
 Dépassement facturé à 0,75 €/km

## 8. Option réduction franchise :

- Option payante disponible sur demande

## 9. Frais non-conformité à la restitution :

- Carburant/recharge électrique insuffisant : 50 € + coût
- Nettoyage insuffisant : 50 € + supplément éventuel
- Tabac : 100 €
- Dégâts intérieurs : 100 € + coût des réparations

## 10. Frais livraison & restitution :

Aéroport Orly : 40 €  
 Aéroport CDG : 60 €  
 Gares Paris intramuros : 40 €  
 Autres lieux : 2,50 €/km depuis entreprise

## 11. État des lieux :

Effectué avant/après location, anomalies facturées

## 12. Paiement franchise :

Franchise payable avant réparation en cas de sinistre

## 13. Exclusions garantie :

Panne sèche/batterie vide : 150 € + frais remorquage  
 Conduite sous alcool/stupéfiants : aucune couverture  
 Dommages intentionnels ou négligence grave  
 Véhicule loué, vol, incendie : intégralement à charge locataire  
 Utilisation véhicule non conforme aux conditions prévues

## 14. Amendes & contraventions :

Responsabilité du locataire  
 Frais administratif 20 € par amende  
 Informations transmises aux autorités compétentes

## 15. Résiliation :

Le Loueur peut résilier immédiatement le contrat en cas de manquement grave du locataire aux présentes conditions

## 16. Litiges :

Droit français applicable  
 Tribunal compétent : siège social du loueur